

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A****Code du produit:** 021A- LE**UFI:** KUFX-N9UG-3000-131M**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
*Pas d'autres informations importantes disponibles.***Emploi de la substance / de la préparation** *Liant époxy***1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:***Forbo Eurocol Nederland B.V.**Industrieweg 1-2**NL-1521 NA Wormerveer Pays-Bas**Tel. +31 75 6271600 - Fax +31 75 6283564**E-mailadresse: info.eurocol@forbo.com**Website: www.eurocol.com***1.4 Numéro d'appel d'urgence***En cas d'urgence, veuillez contacter le Centre National Anti-poison au numéro de téléphone suivant: 31-(0) 88-755 8000 (Ce numéro est uniquement accessible au médecin traitant le patient et seulement en cas d'empoisonnement accidentel).***RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008***Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.**Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.**Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.**Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.***2.2 Éléments d'étiquetage****Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008***Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.***Pictogrammes de danger**

GHS07 GHS09

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 1)

- **Mention d'avertissement** *Attention*

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

produit de réaction: bisphénol-F-épichlorhydrine résines époxydiques

2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Produit de réaction d'hexane-1,6-diol avec 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2)

- **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

- **Indications complémentaires:**

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

- **2.3 Autres dangers**

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** *Non applicable.*

- **vPvB:** *Non applicable.*

- **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**

- **Description:** *Résine époxy*

- **Composants dangereux:**

CAS: 1675-54-3 EINECS: 216-823-5	2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317, EUH205 Limites de concentration spécifiques: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 %	>25-50%
Numéro CE: 701-263-0	Bisphenol-F-Epoxyhars ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Acute Tox. 4, H312; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	>25-50%
CAS: 933999-84-9 Numéro CE: 618-939-5	Produit de réaction d'hexane-1,6-diol avec 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2) ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	>10-25%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

· **Indications complémentaires:** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.* (suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** *Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.*
- **Après inhalation:**
*En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.*
- **Après contact avec la peau:**
*Laver immédiatement à l'eau.
Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements souillés.*
- **Après contact avec les yeux:**
*En cas de contact avec les yeux, immédiatement rincer avec paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes à l'eau courante.
Enlevez les lentilles de contact si possible. Contactez un ophtalmologiste.*
- **Après ingestion:**
*Rincer soigneusement la bouche et boire beaucoup d'eau, consulter directement un médecin.
Ne laissez pas vomir la victime. Après ingestion rincer la bouche avec beaucoup d'eau.
(Seulement quand la victime est consciente) Demandez immédiatement de l'aide médicale. Laissez reposer.*
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
*Après contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.
Après inhalation : Effets significatifs ou dangers essentiels ne sont pas connus.
Contact avec la peau : Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion : Provoque une irritation de la bouche, gorge et l'estomac.*
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou brouillard d'eau. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** *Eau pulvérisée*
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
*Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.*
- **Autres indications** *Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.*

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 3)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Reprendre avec des substances liant les liquides (sable, terre de diatomées, liant acide, liant universel).

Manipulez le matériel enregistré conformément au chapitre 13 pour l'élimination.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** *Entreposer au frais, mais hors gel.*

· Indications concernant le stockage commun:

Ne pas stocker avec des produits alimentaires ou aliments pour animaux.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Température de stockage recommandée entre 10 et 30 °C

Conserver au frais et au sec dans l'emballage d'origine.

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL

néant

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Oral	DNEL	4,93 mg/kg (Consommatrice)
Dermique	DNEL dermique long terme	0,75 /mg/kg/d (Employé)
Inhalatoire	DNEL Inhalatoire longue durée	4,93 /mg/m ³ (Employé)

Bisphenol-F-Epoxyhars

Dermique	DNEL dermique long terme	104,15 /mg/kg/bw (Employé)
Inhalatoire	DNEL Inhalatoire longue durée	29,39 /mg/m ³ (Employé)

933999-84-9 Produit de réaction d'hexane-1,6-diol avec 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2)

Dermique	DNEL dermique long terme	6 /mg/kg/lg/dag (Systématique)
Inhalatoire	DNEL Inhalatoire longue durée	10,57 /mg/m ³ (Systématique)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 4)

· PNEC	
1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane	
PNEC mg/l	0,001 mg/l (Sea Water) 0,006 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	0 mg/kg (Soil) 0,065 mg/kg (Sea Water) 0,034 mg/kg (Sea Water Sediment) 0,006 mg/kg (Fresh Water) 0,341 mg/kg (Fresh Water Sediment)
Bisphenol-F-Epoxyhars	
PNEC mg/l	0 mg/l (Sea Water) 0,029 mg/l (Sea Water Sediment) 0,003 mg/l (Fresh Water)
PNEC mg/kg	0,237 mg/kg (Soil) 0,294 mg/kg (Fresh Water Sediment)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Lors de la manipulation d'agents chimiques, des gants de protection contre les produits chimiques portant le marquage CE comprenant le numéro de contrôle à quatre chiffres peuvent être portés. Les gants de protection contre les produits chimiques doivent être spécialement sélectionnés pour le lieu de travail en fonction de la concentration du produit dangereux et de sa quantité. Il est recommandé de vérifier auprès du fabricant de gants la résistance chimique des gants de protection mentionnés-ci-dessus pour une utilisation spéciale. Recommandation selon EN 374: Modification des gants en caoutchouc butyle/caoutchouc nitrile (0,4mm). Les gants contaminés doivent être retirés: utilisation à court terme ou protection contre les éclaboussures. Pour une exposition permanente: Viton (0,4mm) temps de passage > 30 Min.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 5)

- Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés: *Gants en Viton.*
- Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

- Protection du corps: *Vêtements de travail protecteurs*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

- | | |
|---|--------------------------------|
| · État physique | <i>Liquide</i> |
| · Couleur: | <i>Translucide</i> |
| · Odeur: | <i>Faible</i> |
| · Seuil olfactif: | <i>Non déterminé.</i> |
| · Point de fusion/point de congélation: | <i>Non déterminé.</i> |
| · Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | <i>Non déterminé.</i> |
| · Inflammabilité | <i>Non applicable.</i> |
| · Limites inférieure et supérieure d'explosion | |
| · Inférieure: | <i>Non déterminé.</i> |
| · Supérieure: | <i>Non déterminé.</i> |
| · Point d'éclair | <i>>93 °C</i> |
| · Température de décomposition: | <i>Non déterminé.</i> |
| · pH | <i>Non déterminé.</i> |
| · Viscosité: | |
| · Viscosité cinématique | <i>Non déterminé.</i> |
| · Dynamique à 25 °C: | <i>540-820 mPas</i> |
| · Solubilité | |
| · l'eau: | <i>Insoluble, pas miscible</i> |
| · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | <i>Non déterminé.</i> |
| · Pression de vapeur: | <i>Non déterminé.</i> |
| · Densité et/ou densité relative | |
| · Densité à 23 °C: | <i>1,15 g/cm³</i> |
| · Densité relative. | <i>Non déterminé.</i> |
| · Densité de vapeur: | <i>Non déterminé.</i> |

· 9.2 Autres informations

- | | |
|--|---|
| · Aspect: | |
| · Forme: | <i>Liquide</i> |
| · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité. | |
| · Température d'auto-inflammation | <i>Le produit ne s'enflamme pas spontanément.</i> |
| · Propriétés explosives: | <i>Le produit n'est pas explosif.</i> |

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 6)

- **Changement d'état**
- **Vitesse d'évaporation.** *Non déterminé.*

- **Informations concernant les classes de danger physique**

- **Substances et mélanges explosibles** *néant*
- **Gaz inflammables** *néant*
- **Aérosols** *néant*
- **Gaz comburants** *néant*
- **Gaz sous pression** *néant*
- **Liquides inflammables** *néant*
- **Matières solides inflammables** *néant*
- **Substances et mélanges autoréactifs** *néant*
- **Liquides pyrophoriques** *néant*
- **Matières solides pyrophoriques** *néant*
- **Matières et mélanges auto-échauffants** *néant*
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** *néant*
- **Liquides comburants** *néant*
- **Matières solides comburantes** *néant*
- **Peroxydes organiques** *néant*
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** *néant*
- **Explosibles désensibilisés** *néant*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** *Pas de décomposition en cas d'usage conforme.*

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: **021 Euroblock Reno LE - composant A**

(suite de la page 7)

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions très vives, en partie, en présence de bases ainsi que de nombreux types de matières organiques comme les alcools et les amines.

· 10.4 Conditions à éviter *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· 10.5 Matières incompatibles: *Pas d'autres informations importantes disponibles.*

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: *Gaz/vapeurs irritants*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

Oral	LD50	<5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	<2.000 mg/kg (rat)

Bisphenol-F-Epoxyhars

Oral	LD50	<5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	<2.000 mg/kg (rat)

933999-84-9 Produit de réaction d'hexane-1,6-diol avec 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2)

Oral	LD50	2.189 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

· Corrosion cutanée/irritation cutanée *Provoque une irritation cutanée.*

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire *Provoque une sévère irritation des yeux.*

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée *Peut provoquer une allergie cutanée.*

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité *Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

1675-54-3 2,2-bis-[p-(2,3-époxypropoxy)phényl]propane

ErC50/72 h	9,4 mg/l (Se)
LC50/96 h	1,5 mg/l (OM)

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 8)

933999-84-9 Produit de réaction d'hexane-1,6-diol avec 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2)

LC50/96h	30 mg/l (leuciscus idus)
EC50/48 h	47 mg/l (daphnia)

12.2 Persistance et dégradabilité
933999-84-9 Produit de réaction d'hexane-1,6-diol avec 2-(chlorométhyl)oxirane (1:2)

OECD 301/D EEC 92/69/V, C.4-E	47 % / 28 d (Not specified)
-------------------------------	-----------------------------

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

Autres indications écologiques:
Indications générales:

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Ne pas rejeter dans les eaux souterraines, dans les eaux de surface ou dans les égouts.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets
Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Produit non polymérisé : déchets spéciaux. Produit durci, par exemple après mélange avec la bonne quantité de durcisseur : déchets ménagers ou industriels. Faites attention aux réglementations locales.

Catalogue européen des déchets

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
-----------	--

HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
-----	--

HP6	Toxicité aiguë
-----	----------------

HP13	Sensibilisant
------	---------------

HP14	Écotoxique
------	------------

Emballages non nettoyés:

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

FR

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 10)

· Code de restriction en tunnels	-
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PRODUIT DE RÉACTION: BISPHÉNOL-F-ÉPICHLOORHYDRINE RÉSINES ÉPOXYDIQUES), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 2012/18/UE
- Substances dangereuses désignées - ANNEXE I *Aucun des composants n'est compris.*
- Catégorie SEVESO E2 *Danger pour l'environnement aquatique*
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t
- RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006 ANNEXE XVII *Conditions de limitation: 3*

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

· Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.01.2023 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 23.01.2023

Nom du produit: 021 Euroblock Reno LE - composant A

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H312 Nocif par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH205 Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

· **Service établissant la fiche technique:** Département R&D

· **Contact:** Ing. T.W. Breeuwer

· **Date de la version précédente:** 23.01.2023

· **Numéro de la version précédente:** 3

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3